

### 3. Les municipalités régionales de comté ou territoires équivalents au Québec<sup>10</sup>

- Le Québec totalise 96 municipalités régionales de comté (MRC) et 6 territoires équivalents (dont 3 communautés urbaines), répartis entre les 17 régions administratives du Québec.

#### 3.1 La structure de la population par âge

- En 1996, dans l'ensemble du Québec, le territoire de Kativik (Nord-du-Québec) (40,3 %) se démarque, et de loin, avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, c'est la MRC des Pays-d'en-Haut (Laurentides) (15,6 %) qui présente la plus petite part de jeunes de ce groupe d'âge. La Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ) (16,3 %) et la Communauté-Urbaine-de-Montréal (CUM) (16,4 %) la suivent de près avec des proportions bien au-dessous de la moyenne québécoise, soit 19,2 %.
- En proportion, la population d'âge actif de 15 à 64 ans est particulièrement importante dans Caniapiscau (73,8 %), Sept-Rivières (73,2 %) et Manicouagan (72,0 %), trois MRC de la région de la Côte-Nord. À l'inverse, c'est dans le territoire de Kativik que la part des personnes de ce groupe d'âge est la plus faible (57,6 %). À l'échelle du Québec, cette proportion atteint 68,7 %.
- Les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement les plus nombreuses dans les MRC des Basques (Bas-Saint-Laurent) et d'Asbestos (Estrie), où elles représentent respectivement 18,3 % et 18,1 % de la population. Cependant, la proportion des personnes âgées est nettement inférieure à la moyenne du Québec (12,1 %) dans la MRC de Caniapiscau (1,6 %), de même que dans les territoires de Kativik (2,5 %) et de Jamésie (3,6 %).

- Ce sont les 2 territoires du Nord-du-Québec qui affichent les âges moyens – sexes réunis – les plus bas au Québec, soit 23,5 ans pour Kativik et 29,1 ans pour Jamésie. À l'échelle québécoise, la moyenne d'âge se situe à 36,9 ans. Les MRC des Pays-d'en-Haut (41,4 ans) et des Basques (40,6 ans) dépassent nettement cette moyenne; elles se classent d'ailleurs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs parmi les MRC ayant les âges moyens les plus élevés au Québec.

#### 3.2 Les familles de recensement

- Dans l'ensemble du Québec, en 1996, la part des familles de couples mariés est de 63,6 %, et celle des couples vivant en union libre, de 20,5 %. Les MRC de Pontiac (Outaouais) et de Robert-Cliche (Chaudière-Appalaches) comptent les plus fortes proportions au Québec pour le premier type de famille (respectivement 76,9 % et 75,6 %). Par contre, elles affichent les plus petites parts pour le second type de famille (12,3 % et 13,3 %).
- À l'inverse, le territoire de Kativik (Nord-du-Québec) (48,6 %) et la MRC de Vallée-de-l'Or (Abitibi-Témiscamingue) (53,8 %) présentent les plus faibles proportions de familles de couples mariés à l'échelle du Québec. Cette dernière MRC possède en contrepartie la plus forte proportion de familles de couples vivant en union libre (31,3 %).
- La part des familles monoparentales dans l'ensemble des MRC du Québec est de 15,9 %. Trois d'entre elles se distinguent toutefois avec des taux dépassant les 20 %; il s'agit du territoire de Kativik (25,1 %), de la MRC de Pabok (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (20,9 %) et de la CUM (Montréal) (20,4 %). À l'opposé, 3 MRC affichent des proportions inférieures à 10 % pour ce type de famille. Les MRC de La Jacques-Cartier (région de Québec) (8,7 %), de Coaticook (Estrie) (9,0 %) et des Jardins-de-Napierville (Montérégie) (9,9 %) sont celles qui détiennent les plus faibles proportions de familles monoparentales au Québec.

10 L'analyse ne porte que sur les données du Recensement de 1996.

### 3.3 Les enfants à la maison

- En proportion, les enfants de 0 à 5 ans sont particulièrement nombreux dans la MRC de Mirabel (Laurentides) (34,5 %), dans le territoire de Kativik (Nord-du-Québec) (31,5 %) et dans la MRC de La Jacques-Cartier (région de Québec) (31,2 %). En 1996, aucune autre MRC du Québec ne présente une proportion d'enfants d'âge préscolaire supérieure à 30 %. En moyenne, à l'échelle québécoise, les enfants de ce groupe d'âge comptent pour 24,2 % des enfants à la maison. Les MRC de Charlevoix-Est (17,1 %) et de Charlevoix (17,2 %) (région de Québec) ainsi que les MRC de Pabok (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) (17,4 %) et des Basques (Bas-Saint-Laurent) (17,7 %) sont celles qui détiennent les plus petites proportions d'enfants de 0 à 5 ans au Québec.
- Dans l'ensemble du Québec, la part des jeunes de 6 à 14 ans est de 35,9 %. Au total, seulement 8 MRC montrent des proportions égales ou supérieures à 40 %, notamment celles de Papineau (Outaouais) et de Coaticook (Estrie) qui présentent des taux respectifs de 41,6 % et de 41,3 %. De leur côté, la MRC de Pabok (31,2 %) et la CUM (Montréal) (32,4 %) affichent les plus faibles proportions au Québec pour les jeunes de ce groupe d'âge.
- La part des adolescents de 15 à 17 ans est quant à elle nettement plus élevée dans la MRC d'Asbestos (Estrie) que dans l'ensemble du Québec (18,1 % comparativement à 13,0 %). Il s'agit de la plus forte proportion d'enfants de ce groupe d'âge au Québec. À l'opposé, les territoires de Kativik (8,8 %) et de Basse-Côte-Nord (Côte-Nord) (9,6 %) sont les 2 seuls à présenter des taux d'adolescents de 15 à 17 ans inférieurs à 10 %.
- En ce qui concerne les jeunes adultes de 18 à 24 ans, les proportions varient de 11,8 % dans la MRC de Mirabel à 25,0 % dans celle de L'Île-d'Orléans (région de Québec). À l'échelle du Québec, la part des enfants à la maison faisant partie de ce groupe d'âge est égale à 18,3 %.

- La proportion d'adultes de 25 ans et plus jamais mariés présents à la maison est, dans l'ensemble du Québec, de 8,7 %. Elle est toutefois beaucoup plus élevée dans la MRC de Pabok (18,3 %), le territoire de Basse-Côte-Nord (15,7 %) et la MRC de Charlevoix (15,4 %). À l'autre extrémité, les MRC des Moulins (Lanaudière) (4,4 %) et de Caniapiscau (Côte-Nord) (4,6 %) présentent les plus petites parts d'enfants à la maison de ce groupe d'âge.

### 3.4 Les ménages privés

- La proportion de ménages de 1 personne dans l'ensemble du Québec est de 27,3 %. Cependant, la part de ces ménages varie d'une MRC à l'autre. Le territoire de Basse-Côte-Nord (Côte-Nord) (13,0 %), la MRC des Moulins (Lanaudière) (13,0 %) et celle de Lajemmerais (Montérégie) (14,4 %) se distinguent en affichant des proportions inférieures à 15 %. À l'inverse, la CUM (Montréal) (36,2 %), la MRC de Sherbrooke (Estrie) (32,1 %) et la CUQ (région de Québec) (31,9 %) montrent des proportions nettement au-dessus de la moyenne québécoise, ce qui les classe aux 3 premiers rangs à l'échelle du Québec.
- En proportion, ce sont les ménages de 2 personnes qui sont les plus nombreux dans l'ensemble du Québec (31,5 %). Cette tendance est particulièrement prononcée dans les MRC des Pays-d'en-Haut (Laurentides) (39,5 %), de Matawinie (Lanaudière) (38,1 %) et de Papineau (Outaouais) (37,1 %). Au contraire, la part de ces ménages est très faible dans le territoire de Kativik (Nord-du-Québec) (12,4 %). Celui-ci se démarque d'ailleurs avec le plus bas taux de ménages de 2 personnes au Québec. Le territoire de Jamésie, qui fait partie de la même région administrative, le suit de loin avec une proportion de 23,1 %, *ex æquo* avec la MRC de Caniapiscau (Côte-Nord).

- Au Québec, ce sont les MRC de Pabok (24,1 %) et des Îles-de-la-Madeleine (23,9 %), deux MRC de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, qui détiennent les plus grandes parts de ménages de 3 personnes. À l’opposé, le territoire de Kativik (11,4 %), la MRC des Pays-d’en-Haut (14,7 %) et celle de Coaticook (Estrie) (14,7 %) se distinguent en étant les 3 seules MRC ou territoire équivalent à présenter une proportion de moins de 15 %. La moyenne observée au Québec pour les ménages de cette taille est, quant à elle, de 17,5 %.
- Dans l’ensemble du Québec, 5 MRC ont une proportion de ménages de 4 personnes et plus inférieure à 20 %. Parmi elles, c’est celle des Pays-d’en-Haut qui détient la plus petite part, soit 15,3 %. Cette dernière proportion se situe nettement au-dessous de la moyenne québécoise pour ce type de ménage (23,8 %). De son côté, le territoire de Kativik (56,8 %) se démarque, et de loin, avec la plus forte proportion de ménages de 4 personnes et plus; les territoires de Jamésie (Nord-du-Québec) et de Basse-Côte-Nord le suivent avec des proportions de 41,8 % et 41,5 %.

## 4. Quelques caractéristiques des municipalités composantes<sup>11</sup>

- Dans l'ensemble du Québec, au 1<sup>er</sup> janvier 1996, on dénombre 1 599 municipalités, lesquelles comprennent 54 territoires amérindiens et 112 territoires non organisés. Parmi ces municipalités, 48 ont plus de 25 000 habitants, 75 en comptent de 10 000 à 24 999 et 678 en possèdent de 1 000 à 9 999. Les 798 autres municipalités présentent une population de moins de 1 000 habitants et ne font pas l'objet de cette analyse.

### 4.1 La structure de la population par âge

- Au Québec, la part des 0-14 ans varie selon la taille des municipalités observées. En 1996, les jeunes de ce groupe d'âge sont proportionnellement moins nombreux dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (17,5 %) que dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (20,9 %) et de 1 000 à 9 999 habitants (21,2 %). À l'opposé, la part des personnes de 65 ans et plus est plus élevée dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (12,9 %) que dans les deux autres catégories de municipalité. En proportion, c'est dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants que les personnes âgées sont les moins nombreuses (10,5 %) (tableau 5).
- Les proportions calculées pour ces deux groupes d'âge varient selon les régions administratives. La part des jeunes de 0 à 14 ans est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec, pour chacune des tailles de municipalité retenues, dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais et de la Montérégie. Par exemple, dans la région de l'Outaouais, les 3 municipalités de 25 000 habitants et plus présentent une proportion globale de jeunes de 0 à 14 ans égale à 21,3 %, comparativement à 17,5 % pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec. De même, dans Buckingham, la seule municipalité de la région dans la catégorie des 10 000 à 24 999 habitants, les 0-14 ans comptent pour 22,9 % de la population totale, alors qu'au Québec la proportion observée est de 20,9 %. Enfin, dans les 23 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de l'Outaouais, la part des jeunes est de 22,4 % en regard de 21,2 % dans l'ensemble du Québec. Il est à noter que les régions de Laval, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec comptent aussi des proportions de jeunes de 0 à 14 ans supérieures à celles du Québec pour les tailles de municipalité qu'elles comprennent. Le Nord-du-Québec affiche notamment, pour les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, un taux de jeunes de 28,7 %, ce qui s'avère nettement au-dessus de la moyenne du Québec (21,2 %) pour cette catégorie de municipalité.
- Au contraire, dans d'autres régions, les proportions de jeunes de 0 à 14 ans sont inférieures aux moyennes québécoises pour les 3 tailles de municipalité. C'est le cas notamment pour la région de Québec où, en proportion, les 0-14 ans sont particulièrement peu nombreux dans les municipalités de 25 000 habitants et plus. Sainte-Foy et Québec (13,4 % chacune) affichent d'ailleurs la plus faible part de jeunes parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus au Québec, et celle de Sillery (13,1 %), la plus petite proportion de 0-14 ans parmi les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants. Cette dernière présente également le plus fort taux de personnes âgées pour la même catégorie de municipalité (22,5 %).
- La part des personnes de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise, pour toutes les catégories de municipalité, dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Montréal, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Centre-du-Québec. À titre d'exemple, la région de la Mauricie présente, pour ses 2 municipalités de 25 000 habitants et plus, une proportion de personnes âgées plus élevée que celle du Québec (16,4 % comparativement à 12,9 %). La part des 65 ans et plus est

<sup>11</sup> L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Toutefois, certaines régions ne comportent qu'une ou deux tailles de municipalité. C'est le cas notamment pour Laval (une seule municipalité de plus de 25 000 habitants) et pour le Nord-du-Québec (municipalités de 1 000 à 9 999 habitants seulement). Les régions de la Côte-Nord et de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ne comprennent, quant à elles, que deux tailles de municipalité.

également plus importante dans les 5 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région (15,6 %) que dans l'ensemble des municipalités de même taille à l'échelle québécoise (10,5 %). Enfin, pour les 33 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la Mauricie, la proportion de personnes du 3<sup>e</sup> âge est de 12,1 % par rapport à 11,2 % au Québec.

- Les municipalités des autres régions administratives atteignent des proportions tantôt supérieures et tantôt inférieures à celles de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec. Toutefois, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière et des Laurentides présentent une population généralement plus jeune que celle du Québec. La part des 0-14 ans est particulièrement élevée par rapport à la moyenne québécoise dans les municipalités de 25 000 habitants et plus de ces régions, notamment dans celle des Laurentides (24,9 % en comparaison de 17,5 %). Boisbriand (Laurentides) possède d'ailleurs le plus haut taux de jeunes de 0 à 14 ans (27,6 %) parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus au Québec et la plus basse proportion de personnes âgées (4,0 %). La Plaine (Lanaudière) (30,3 %) détient la plus grande part de jeunes parmi les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, et le territoire amérindien de Manouane (Lanaudière) (43,7 %) la plus forte proportion de 0-14 ans parmi les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants. La situation est plus partagée dans les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie où aucune tendance particulière ne se dégage, la part des jeunes et celle des personnes âgées étant supérieures aux moyennes québécoises pour certaines catégories de municipalité et inférieures pour d'autres.

## 4.2 Les familles de recensement

- En 1996, dans l'ensemble du Québec, la part des familles monoparentales est plus importante dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (18,7 %) que dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (14,2 %) et de 1 000 à 9 999 habitants (12,2 %). La même tendance est observée dans la majorité des régions du Québec (tableau 5).

- La région du Bas-Saint-Laurent est la seule au Québec à détenir des parts de familles monoparentales supérieures aux moyennes québécoises pour les 3 catégories de municipalité. Rimouski, qui est l'unique municipalité de plus de 25 000 habitants dans la région, compte une proportion de familles monoparentales de 19,3 %, comparativement à 18,7 % au Québec. Les 2 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants du Bas-Saint-Laurent affichent également une proportion supérieure à celle du Québec (17,9 % en regard de 14,2 %). Enfin, pour les 48 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, la part globale de ces familles est de 12,4 % par rapport à 12,2 % à l'échelle québécoise.
- À l'opposé, la proportion de familles monoparentales est inférieure aux moyennes québécoises, pour toutes les catégories de municipalité, dans les régions suivantes : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montérégie et Chaudière-Appalaches. Par exemple, dans la région de la Montérégie, la part globale des familles monoparentales dans les 9 municipalités de 25 000 habitants et plus est de 18,0 %, tandis que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec, elle est de 18,7 %. Dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, la part de ces familles est de 12,8 % dans la région et de 14,2 % au Québec. Granby (CT) (Montérégie) présente d'ailleurs, parmi les municipalités de cette taille, la plus faible proportion de ce type de famille au Québec, soit 7,7 %. En proportion, les familles monoparentales sont également moins nombreuses dans les 135 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région (11,4 %) que dans celles de l'ensemble du Québec (12,2 %). Venise-en-Québec (0,0 % – donnée arrondie) (Montérégie) fait ainsi partie des municipalités qui présentent les plus petites parts de ces familles à l'échelle québécoise. Il est à souligner que la région de Laval détient aussi une part de familles monoparentales nettement inférieure à celle du Québec pour les municipalités de 25 000 habitants et plus, soit 14,6 % par rapport à 18,7 %.
- Les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montréal, Lanaudière, Laurentides et Côte-Nord présentent une tendance différente, c'est-à-dire que la part des familles monoparentales n'y est pas nécessairement plus élevée dans les municipalités les plus grandes et moins forte dans les municipalités



les plus petites. Les régions de Lanaudière et des Laurentides présentent entre elles un profil semblable, les familles monoparentales y étant proportionnellement plus nombreuses dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants que dans celles des deux autres tailles. Saint-Jérôme (Laurentides) (24,9 %) détient même la plus forte proportion de ces familles parmi l'ensemble des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants au Québec. Par ailleurs, dans la région de la Côte-Nord, la part globale des familles monoparentales est égale pour les municipalités de 25 000 habitants et plus (15,3 %) et pour celles de 1 000 à 9 999 habitants (15,3 %). Ainsi, cette dernière proportion est nettement supérieure à la moyenne observée au Québec (12,2 %). Le territoire amérindien de Betsiamites (Côte-Nord) (47,8 %) se distingue d'ailleurs au Québec avec le plus fort taux de familles monoparentales parmi les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants.

### 4.3 Les enfants à la maison

- Dans l'ensemble du Québec, en 1996, la part des enfants de 0 à 5 ans est à peu près égale pour les 3 catégories de municipalité. Elle ne varie qu'entre 24,1 % dans les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants et 24,4 % dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (tableau 5). Une telle constance dans la proportion des 0-5 ans n'est observée que dans les régions de l'Estrie et de la Côte-Nord. Par contre, les jeunes de 6 à 17 ans sont proportionnellement moins nombreux dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (46,2 %) que dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (50,5 %) et de 1 000 à 9 999 habitants (51,7 %). Les régions de Chaudière-Appalaches, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montérégie, Laurentides et Abitibi-Témiscamingue montrent le même phénomène puisque leur proportion de jeunes de 6 à 17 ans est moins importante dans les municipalités les plus grandes et plus forte dans les municipalités les plus petites.
- La part des enfants de 0 à 5 ans est supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec, pour toutes les tailles de municipalité retenues, dans les régions de Lanaudière, Laurentides, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue. À titre d'exemple, dans la région des Laurentides, les 3 municipalités de 25 000 habitants et plus présentent une proportion d'enfants de ce groupe d'âge nettement plus élevée que celle calculée pour le Québec (29,5 % en comparaison de 24,3 %). La municipalité de Blainville (Laurentides) (33,3 %) détient d'ailleurs la plus forte proportion au Québec parmi les municipalités de cette taille. De même, dans les 9 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région, la part globale des enfants de 0 à 5 ans (27,1 %) dépasse la moyenne québécoise (24,4 %). Une fois de plus, c'est une municipalité des Laurentides qui se distingue avec la plus forte proportion au Québec, il s'agit de Mirabel avec un taux de 34,5 %. Enfin, la part des enfants d'âge préscolaire est de 26,2 % dans les 52 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région en regard de 24,1 % au Québec. De même, les 13 municipalités du Nord-du-Québec possèdent également une forte proportion d'enfants de ce groupe d'âge, soit 26,3 %.
- La proportion de jeunes de 6 à 17 ans est supérieure à celle observée au Québec, pour les 3 tailles de municipalité, dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides et Abitibi-Témiscamingue. Cette dernière région montre, par exemple, une part de jeunes de 6 à 17 ans de 52,0 % dans la municipalité de Rouyn-Noranda (la seule dans la catégorie des 25 000 habitants et plus), alors que cette proportion est de 46,2 % à l'échelle du Québec. Dans les 2 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région, les 6-17 ans comptent pour 54,0 % des enfants à la maison, tandis que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec leur part est de 50,5 %. En proportion, les jeunes de ce groupe d'âge sont aussi plus nombreux dans les 24 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de l'Abitibi-Témiscamingue (56,1 %) que dans celles de l'ensemble du Québec (51,7 %).
- En fait, les régions des Laurentides et de l'Abitibi-Témiscamingue sont les seules à présenter des proportions d'enfants de 0 à 5 ans et de 6 à 17 ans supérieures aux moyennes québécoises pour les 3 catégories de municipalité. À l'opposé, la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distingue en étant la seule à afficher des proportions d'enfants des 2 groupes d'âge inférieures à celles du Québec pour les 2 tailles de municipalité qu'elle comprend.

#### 4.4 Les ménages privés

- En 1996, dans l'ensemble du Québec, les ménages de 1 personne sont proportionnellement beaucoup plus nombreux dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (31,7 %) que dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (22,7 %) et de 1 000 à 9 999 habitants (21,1 %) (tableau 5). La même tendance est observée dans la plupart des régions administratives du Québec. Par contre, on remarque le phénomène contraire dans la région de Lanaudière. En effet, la part des ménages de 1 personne y est plus importante dans les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants (21,6 %) que dans les deux autres catégories de municipalité. C'est d'ailleurs dans celles de 25 000 habitants et plus que la part de ces ménages est la plus petite (15,0 %). Ainsi, la municipalité de Mascouche (Lanaudière) (11,2 %) présente la plus faible proportion de ménages de 1 personne parmi les municipalités de même taille au Québec.
- À l'échelle québécoise, la proportion de ménages de 4 personnes et plus est plus forte dans les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants (28,2 %) que dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants (27,4 %) et de 25 000 habitants et plus (20,3 %). La même tendance est également observée dans la moitié des régions du Québec. Toutefois, dans certaines régions, la part de ces ménages est particulièrement élevée dans les municipalités les plus grandes. C'est le cas notamment dans Lanaudière et Laurentides. Par exemple, dans cette dernière région, la proportion des ménages de 4 personnes et plus est beaucoup plus forte dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (33,1 %) que dans les deux autres catégories de municipalité. Saint-Jérôme (10 000 à 24 999 habitants) et Piedmont (1 000 à 9 999 habitants), deux municipalités des Laurentides, se démarquent d'ailleurs au Québec avec les plus petites proportions de ménages de 4 personnes et plus, soit respectivement 13,1 % et 10,9 %.
- Seulement 2 régions présentent des proportions de ménages de 1 personne plus élevées que les moyennes québécoises pour les 3 tailles de municipalité; il s'agit de la Mauricie et de Montréal. La municipalité de Shawinigan (Mauricie) (39,5 %) détient même la plus grande part de ces ménages parmi les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants au Québec. Par ailleurs, certaines régions affichent des proportions de ménages de 4 personnes et plus supérieures à celles observées au Québec, et ce, pour toutes les tailles de municipalité retenues. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Montérégie sont celles où ce phénomène est le plus notable.

